

## OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT SIMPLIFIEE VISANT LES ACTIONS DE

# Cnova

INITIÉE PAR



CASINO, GUICHARD-PERRACHON

### Communiqué de mise à disposition de la note d'information et du document « Autres informations » relatif aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables de Casino, Guichard-Perrachon

**PRIX DE L'OFFRE FRANCAISE DEPOSEE AUPRES DE L'AMF** : un montant en euros équivalent à 5,50 USD par action ordinaire Cnova N.V.

*Les actionnaires percevront par action ordinaire un prix en euros équivalent à 5,50 USD par action ordinaire converti au taux de change euro/USD relevé sur l'index WM/Reuters vers 17 heures (heure de Paris) le jour ouvré suivant la clôture de l'offre française, arrondi au millième d'euro inférieur (l'« Offre »), étant précisé que le montant global versé au titre de chaque ordre d'apport sera arrondi au centime d'euro immédiatement inférieur (voir paragraphe 3.4 de la note d'information)*



Le présent communiqué établi par Casino, Guichard-Perrachon est diffusé en application des dispositions des articles 231-27 2° et 231-28 I du règlement général de l'Autorité des marchés financiers (l'« AMF »).

#### AVIS IMPORTANT

L'attention des actionnaires de Cnova est attirée sur le fait que ceux d'entre eux qui décideraient d'apporter leurs actions ordinaires à l'Offre demeureront exposés à l'évolution du taux de change Euro/USD jusqu'à la détermination de ce taux le jour ouvré suivant la date de clôture de l'Offre vers 17 heures (heure de Paris) (voir paragraphe 3.4 de la note d'information), et qu'en conséquence le montant en euros qu'ils recevront pour chaque action ordinaire apportée, lors du règlement-livraison de l'Offre, ne sera pas connu avant cette date, et en particulier, il ne sera pas connu à la date à laquelle ils décideraient d'apporter leurs titres à l'offre française.

Casino lance également une offre publique d'achat distincte et concomitante sur toutes les actions ordinaires détenues par des résidents américains (« **U.S. Holders** », à un prix de 5,50 USD par action ordinaire, ouverte à tous les détenteurs d'actions résidant aux Etats-Unis (l'« **Offre Américaine** » et avec l'Offre, les « **Offres** »). Les U.S. Holders ne pourront apporter qu'à l'Offre Américaine. Casino anticipe de déposer le 27 décembre 2016 l'offre publique d'achat relative à l'Offre Américaine dès son démarrage.

Dans le cas où, à l'issue des offres française et américaine, Casino, Guichard-Perrachon (« **Casino** ») et les sociétés de son groupe détiendraient au moins 95 % des actions ordinaires émises et en circulation (*geplaatst en uitstaand gewoon kapitaal*) de Cnova N.V. (« **Cnova** »), Casino agissant seule ou de concert avec ses filiales, se réserve la possibilité de mettre en œuvre, une procédure de retrait (*uitkoopprocedure*) conformément à l'article 2:92a ou 2:201a du Code civil néerlandais et/ou une procédure de rachat conformément à l'article 2:359c du Code civil néerlandais.

En application de l'article L.621-8 du code monétaire et financier et de l'article 231-23 de son règlement général, l'AMF a, en application de la décision de conformité de l'offre publique d'achat visant les actions de la société Cnova N.V. en date du 22 décembre 2016, apposé le visa n° 16-600 sur la note d'information établie par Casino.

Préalablement à l'ouverture de l'offre française, l'AMF et Euronext publieront respectivement un avis d'ouverture et un avis annonçant les modalités et le calendrier de l'offre française.

La note d'information est disponible sur les sites Internet de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)) et de Casino (<http://www.groupe-casino.fr>). Des exemplaires de la note d'information peuvent également être obtenus sans frais auprès de :

**Casino, Guichard-Perrachon**

1, Cours Antoine Guichard  
42000 Saint-Étienne  
France

Le document présentant les autres informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables de Casino, déposé auprès de l'AMF le 22 décembre 2016 et mis à la disposition du public le 23 décembre 2016, conformément aux dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF, est disponible selon les mêmes modalités.

L'attention des actionnaires est également attirée sur la publication d'une déclaration par Cnova N.V., conformément à l'article 18 de la loi néerlandaise relative aux offres publiques d'achat (Besluit Openbare Biedingen). Cette déclaration présente notamment le contexte et bénéfices des Offres ainsi que les considérations ayant conduit le Transaction Committee de Cnova à soutenir les Offres et à recommander aux actionnaires de Cnova d'accepter les Offres. Cette déclaration est disponible sur le site internet de Cnova ([www.cnova.com](http://www.cnova.com)).

\*\*\*

*L'accès à la note d'information et à tout document relatif à l'offre peut faire l'objet de restrictions légales dans certaines juridictions. Le non-respect des restrictions légales est susceptible de constituer une violation des lois et règlements applicables en matière boursière dans certaines juridictions. Casino, Guichard-Perrachon décline toute responsabilité en cas de violation par toute personne des restrictions légales applicables.*

\*\*\*

## CONTACTS ANALYSTES ET INVESTISSEURS

Régine GAGGIOLI – Tél : +33 (0)1 53 65 64 17

[rgaggioli@groupe-casino.fr](mailto:rgaggioli@groupe-casino.fr)

ou

+33 (0)1 53 65 24 17

[IR\\_Casino@groupe-casino.fr](mailto:IR_Casino@groupe-casino.fr)

## CONTACTS PRESSE

### GROUPE CASINO

Tél : +33 (0)1 53 65 24 78

[directiondelacomunication@groupe-casino.fr](mailto:directiondelacomunication@groupe-casino.fr)

## AGENCE IMAGE SEPT

Simon ZAKS – Tél : +33 (0)6 60 87 50 29 – [szaks@image7.fr](mailto:szaks@image7.fr)

Karine ALLOUIS – Tél : + 33 (0)6 11 59 23 26 – [kallouis@image7.fr](mailto:kallouis@image7.fr)

\*\*\*

### *Avertissement important à l'attention des U.S. Holders au regard de l'Offre Américaine*

***CE COMMUNIQUE DE PRESSE NE CONSTITUE PAS UNE OFFRE EN VUE DE L'ACQUISITION, NI UNE SOLLICITATION EN VUE DE LA VENTE DE TITRES FINANCIERS. LES INVESTISSEURS SONT INVITES A PRENDRE CONNAISSANCE DES DOCUMENTS RELATIFS A L'OFFRE AMERICAINE DE CASINO QUAND CEUX-CI DEVIENDRONT DISPONIBLES DANS LA MESURE OU ILS CONTIENDRONT DES INFORMATIONS IMPORTANTES CONCERNANT L'OFFRE AMERICAINE.***

*L'Offre Américaine portant sur les actions ordinaires de Cnova n'a pas encore débuté. Lorsque l'Offre Américaine débutera, Casino déposera une déclaration d'offre sur formulaire TO auprès de la SEC et Cnova déposera en temps utile une déclaration de recommandation de l'offre sur formulaire 14D-9, dans le cadre de l'Offre Américaine. Casino et Cnova communiqueront ces documents aux actionnaires américains de Cnova. La déclaration d'offre (incluant l'offre, la lettre d'accompagnement et tout autre document d'offre), ainsi que la déclaration de recommandation contiendront des informations importantes que les investisseurs devront lire attentivement avant de prendre une quelconque décision quant à l'éventuelle offre publique d'achat. Les documents d'offre et les autres documents que Cnova pourrait déposer auprès de la SEC seront disponibles pour les actionnaires de Cnova sans frais sur le site internet [www.cnova.com](http://www.cnova.com). Par ailleurs, les documents d'offre et autres documents que Casino pourrait déposer auprès de la SEC seront disponibles sur le site internet [www.groupe-casino.fr](http://www.groupe-casino.fr). Tous ces documents (et tout autre document qui serait déposé auprès de la SEC) seront également disponibles sans frais sur le site web de la SEC: [www.sec.gov](http://www.sec.gov). Les documents pourront également être obtenus auprès de Cnova sur demande écrite envoyée au services des relations investisseurs, WTC Schiphol Airport, Tower D, 7th Floor, Schiphol Boulevard 273, 1118 BH Schiphol, Pays-Bas, numéro de téléphone +31 20 795 06 71*